



ABC HUISSIERS

Selas

J. PERTEL T. GODAN

61 Rue Duguay Trouin

1er étage - BP 623

56106 LORIENT Cedex

☎02.97.21.25.18

☎02.97.21.86.33

✉abchuiissiers@huissier-justice.fr



Paiement en ligne 100% sécurisé

www.huissier-56-lorient.com

CREDIT MUTUEL

FR76 1558 9569 0200 9466 9764 384

BIC CMBRFR2BARK

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

EXPEDITION

COUT DE L'ACTE

EMOLUMENT	221,36
VACATION	225,45
TRANSPORT	7,67
Total hors taxes	454,48
TVA à 20,00%	90,90
TOTAL TTC	545,38



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le DEUX MAI

Je soussigné, Maître Julien PERTEL, Commissaire de Justice associé au sein de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée ABC HUISSIERS, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de LORIENT (Morbihan), 61 rue Duguay Trouin.

A LA DEMANDE DE

CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.331.400.718,80 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, dont le siège social est situé 182 Avenue de France 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Marine EISENECKER, Avocat au barreau de LORIENT, représentant la SELARL LE MAGUER-RINCAZAUX-EISENECKER-BOHELAY-EHRET-GUENNEC, Avocats au barreau de LORIENT, demeurant 2-4 rue Abbé Laudrin, Centre d'Affaires « Le Pré aux Clercs », 56100 LORIENT.

Laquelle se constitue pour CREDIT FONCIER DE FRANCE sur le présent procès-verbal de description et ses suites et au cabinet de laquelle il est fait élection de domicile.

AGISSANT EN VERTU DE

La copie exécutoire d'un acte au rapport de Maître Guénhaël I F STRAT, notaire associé, membre de la « SCP Jean DUGOR – Charles MARTIN – Guénhaël LE STRAT », notaires à AURAY (56400), en date du 16 novembre 2005, contenant prêts par le CREDIT FONCIER DE FRANCE à AVOVENTES

- D'une somme de 24 000 euros en capital, à taux zéro, d'une durée de 96 mois, à laquelle s'ajoute une période maximale d'anticipation d 12 mois, d'où une durée totale de 108 mois (prêt n°6914064),
- D'une somme de 164 800 euros en capital, à taux révisable de 3,30 % l'an, actuellement 1 % l'an, d'une durée de 300 mois à laquelle s'ajoute une période de compte courant de 24 mois et une période d'allongement maximum de 20 %, soit 60 mois, soit une durée maximale de 360 mois hors compte courant (prêt n°6914066).

Et suite à un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 12 avril 2024 à AVOVENTES et le 18 avril 2024 à AVOVENTES demeuré infructueux.

Certifie m'être transporté ce jour à SAINT PHILIBERT (56470), 15 bis allée des Goélands.

Sur place, j'ai procédé comme suit :

CONDITIONS DE LA DESCRIPTION

Préalablement à mes opérations, j'ai tenté de prendre contact avec [REDACTED] habitant le logement, afin de l'informer des date et heure des opérations de description.

Sans réponse de sa part, j'ai requis un serrurier et un adjoint au Maire de la commune de SAINT PHILIBERT, conformément à l'article L142-1 du code des procédures civiles d'exécution :

AVOVENTES

Je me suis présenté sur place à la date et à l'heure convenus avec le serrurier et l'adjoint au Maire, accompagné de [REDACTED] diagnostiqueur immobilier certifié au sein de la société EXPERT'IMMO, sise à LANESTER (56600), 213 rue Jean Jaurès.

Sur place, personne ne répondant à mes appels insistants, j'ai fait procéder à l'ouverture de la porte d'entrée du logement par le serrurier et me suis introduit dans les lieux, ainsi que l'adjoint au Maire et [REDACTED] afin de dresser les présentes descriptions et d'établir les diagnostics.

J'ai aussitôt constaté que l'intégralité des pièces était très encombrée, certaines pièces étant difficilement accessibles voire inaccessibles (notamment le sanitaire du rez-de-chaussée, les combles aménageables du garage et une moitié de garage).

Les diagnostics immobiliers prévus à l'article L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment le certificat de superficie, ont été réalisés par [REDACTED] dans les conditions prévues à l'article R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

SITUATION DES LIEUX

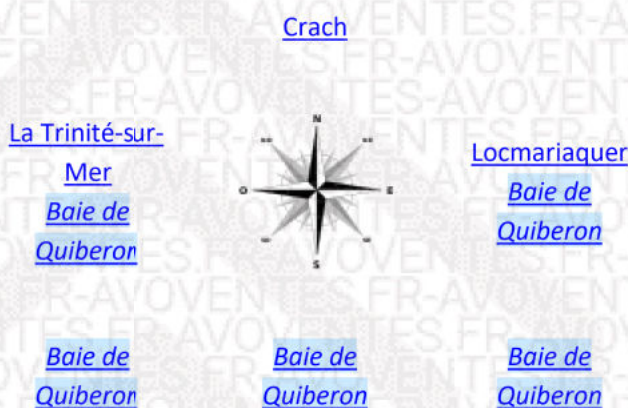
SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'IMMEUBLE

L'immeuble est situé au 15 bis allée des Goélands 56470 SAINT PHILIBERT.

SAINT PHILIBERT est une commune du département du Morbihan, dans le Sud-Ouest de la région Bretagne, en France.

SAINT-PHILIBERT fait partie du Parc naturel régional du golfe du Morbihan.

Communes limitrophes de **Saint-Philibert**

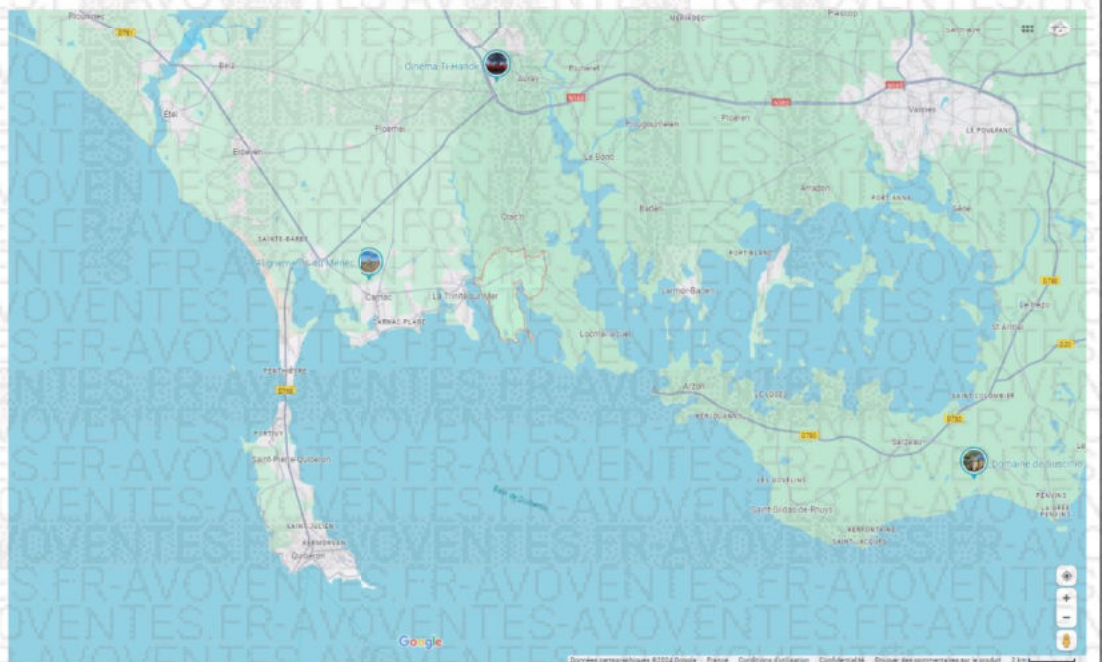
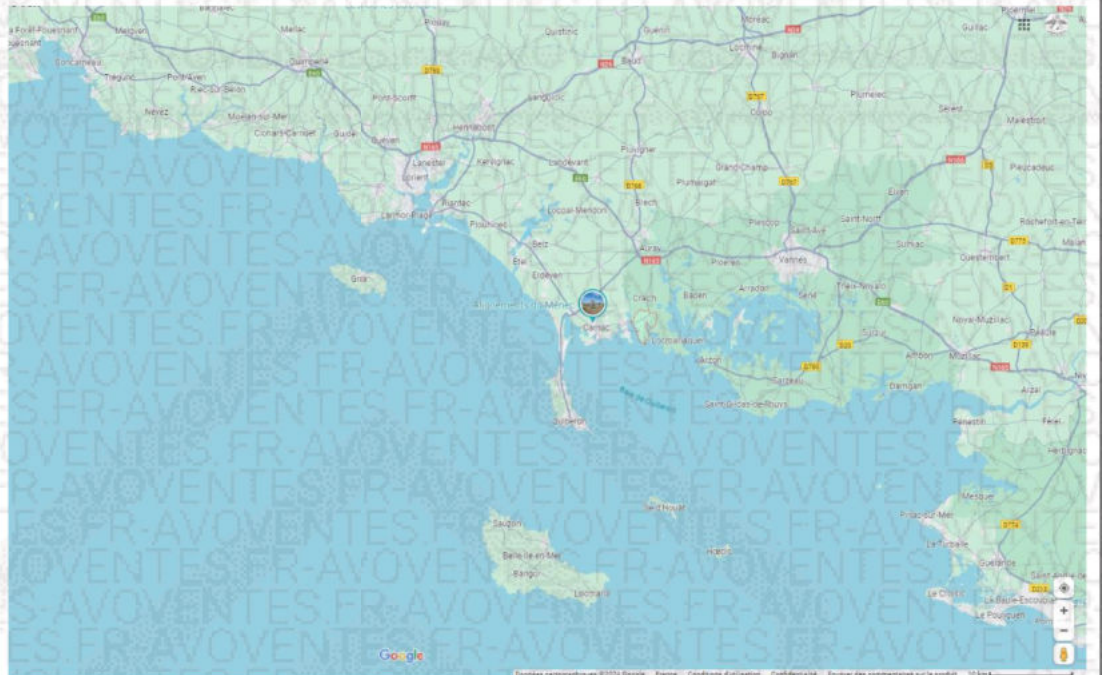


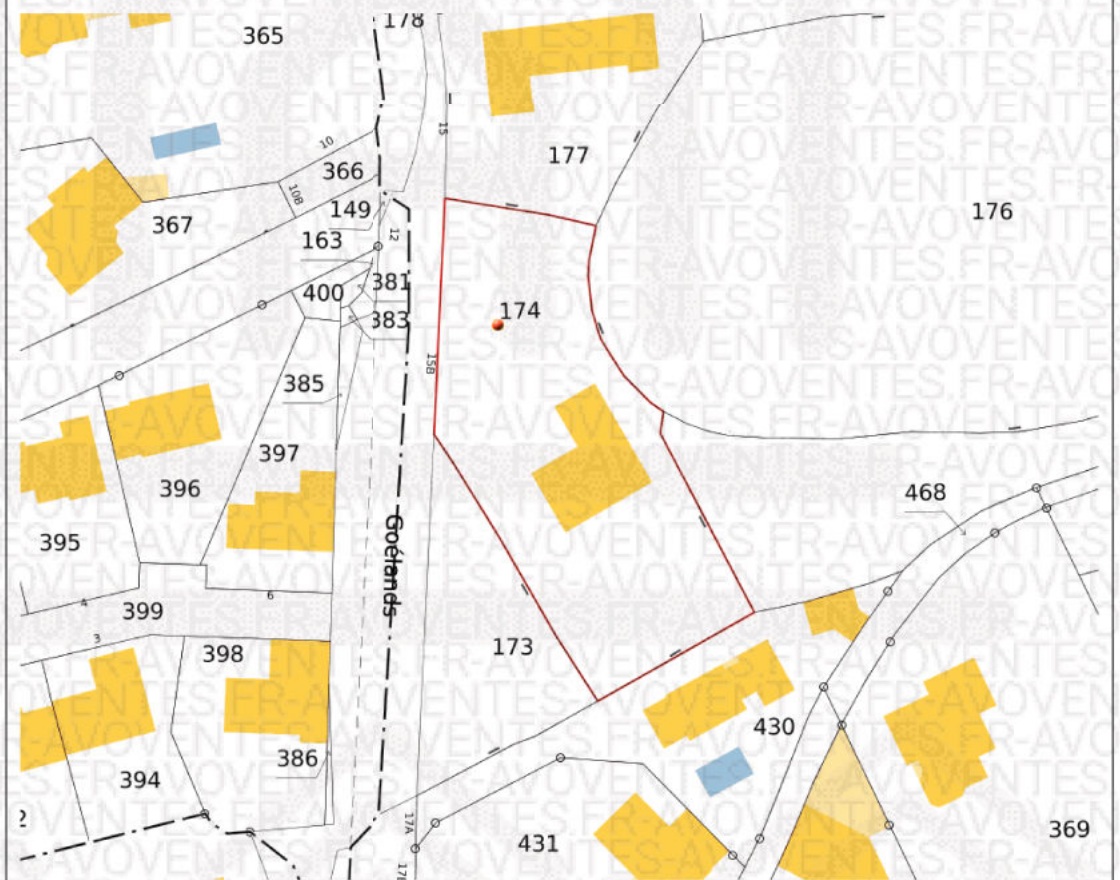
Typologie :

SAINT-PHILIBERT est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de CARNAC, une agglomération intra-départementale regroupant 5 communes et 12 856 habitants en 2017, dont elle est une commune de la banlieue. La commune est en outre hors attraction des villes.

La commune, bordée par l'océan Atlantique, est également une commune littorale au sens de la loi du 3 janvier 1986, dite loi littoral. Des dispositions spécifiques d'urbanisme s'y appliquent dès lors afin de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'équilibre écologique du littoral, par exemple le principe d'inconstructibilité, en dehors des espaces urbanisés, sur la bande littorale des 100 mètres, ou plus si le plan local d'urbanisme le prévoit

En 2021, la commune comptait 1 552 habitants, en augmentation de 1,5 % par rapport à 2015 (Morbihan : +3,21 %, France hors Mayotte : +1,84 %).







SITUATION FISCALE

L'immeuble est cadastré en la commune de SAINT-PHILIBERT (56470), Section AP n°174, pour une contenance de 00 ha 13 a 45 ca.

Le relevé de propriété ci-dessous a été délivré par la Direction Générale des Finances Publiques le 19 mars 2024.

AVOVENTES																									NUMERO NAL		1000011		
DESIGNATION DES PROPRIETES					IDENTIFICATION DU LOCAL										EVALUATION DU LOCAL														
AN SEC	N° PLAN	N° PART	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	BAT	ENT	N° N°	N° PORT	N° ENVAR	S	M	TAR	EVAL	AP	NAT LOC	CAT	RC COM	IMPOSABLE	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DER	PRAC TION	RC EXO	% EXO	EXO	COEF	RC TROM
87	AP	174		15 RUE ALI. DES GOSLANDS	0007	N	01	00	0000	002233	12	233A	C	16	ML	0		0,00											0,00
REV IMPOSABLE COM														0 EUR			0,00 EUR									0,00 EUR			
REV IMPOSABLE COM														0 EUR			0,00 EUR									0,00 EUR			
PROPRIETES NON BATIES														EVALUATION												LIVRE FONCIER			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC	TP	DP	S	TAR	GR	GR	CL	NAT CUEL	CONTENANCE	HA/CA	REVENUE	CADASTRAL	COLL	NAT EN/DER	AN	AN	PRAC TION	RC EXO	% EXO	EXO	TC	Fondier	
86	AP	174		15 RUE ALI. DES GOSLANDS	0007					0233	N					13,40													
HA/CA														REV IMPOSABLE			0 EUR			0 EUR			0 EUR			0 EUR			
CONST														REV IMPOSABLE			0 EUR			0 EUR			0 EUR			0 EUR			

SERVITUDES

En l'absence d'interlocuteur, il ne m'a été déclaré aucune servitude grevant l'immeuble, autres que celles résultant de la loi, de l'urbanisme et de la situation naturelle des lieux.

DESCRIPTION DES LIEUX

L'immeuble consiste en un terrain sur lequel est érigée une maison d'habitation en parpaings, avec couverture en ardoises naturelles sur crochets inox, façades enduites, construite en 2005.

La maison, dont l'entrée est située en façade Nord-Ouest, comporte deux niveaux (un rez-de-chaussée et un étage).

La maison comprend un rez-de-chaussée composé d'une entrée, une cuisine, un sanitaire, un grand séjour-salon équipé de trois baies vitrées, une chambre, une salle d'eau, un cellier et un double garage.

L'étage se compose d'un palier, une salle de bains, cinq chambres, un sanitaire et les combles aménageables du garage.

PARTIE I – INTERIEUR

I. REZ-DE-CHAUSSE

Accès par une porte avec oculus, en façade Nord-Ouest. Le seuil en béton est surélevé par rapport au terrain.

A. Entrée.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Deux points lumineux en plafonnier.
- Une sonnette.
- Un convecteur électrique.
- Un renforcement à usage de placard à côté du sanitaire.
- Un renforcement à usage de placard sous l'escalier.
- Prises électriques murales

B. Sanitaire.

Accès depuis l'entrée par une porte isoplane.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Une bouche de ventilation en plafonnier.
- Une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Un point lumineux en plafonnier.
- Un WC en émail, lunette et abattant. Système de demi chasse d'eau.
- Dans l'angle de la pièce, un lave-mains en émail, avec robinet mitigeur.

C. Cuisine.

Accès depuis l'entrée par une porte en bois, vitrée. Le vitrage est absent.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier.
- Un convecteur électrique.
- Une porte PVC blanc, double vitrage, en façade Sud-Ouest.
- Un volet roulant commandé manuellement. La poignée de la manivelle est cassée.
- Prise téléphonique.
- En façade Nord-Ouest, une fenêtre en aluminium, double vitrage, deux vantaux coulissants.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Une bouche de VMC en plafonnier.
- Interrupteur pour VMC.
- Cuisine aménagée avec un plan de travail, meubles hauts et bas.
- Un évier métallique, deux bacs avec égouttoir.
- Une plaque de cuisson, trois feux gaz et un feu électrique.
- Une hotte aspirante DE DIETRICH. Au niveau de cette hotte, l'angle de la pièce est comblé par une plaque d'aggloméré de bois.
- Une rampe de trois spots au-dessus de la fenêtre.

D. Séjour – salon.

Accès depuis la cuisine par une porte en bois, à carreaux, mais dont les vitres sont absentes.

Accès depuis l'entrée par une double porte en bois, à carreaux, mais dont les vitres sont absentes.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Deux points lumineux en plafonnier commandés par interrupteurs.
- Deux points lumineux en applique sur le mur Nord-Est.
- Prises électriques murales
- Un convecteur électrique dans l'angle Est de la pièce.
- En façade Sud-Est, une baie vitrée en aluminium, deux vantaux coulissants, double vitrage.
- Un aérateur au-dessus de la baie vitrée.
- Un volet roulant commandé manuellement
- En façade Sud-Est, une seconde baie vitrée en aluminium, deux vantaux coulissants, double vitrage.
- Un aérateur au-dessus de la seconde baie vitrée.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Un second convecteur électrique, installé dans l'angle Sud de la pièce.
- Prise d'antenne TV
- En façade Sud-Ouest, une baie vitrée en aluminium, double vitrage, deux vantaux coulissants.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Un aérateur au-dessus de cette troisième baie vitrée.
- Deux points lumineux en applique sur la cloison séparative avec la cuisine (Nord-Ouest).

E. Chambre du rez-de-chaussée.

Accès depuis l'entrée par une porte isoplane.

Sol : revêtement souple.

Plinthes : en bois peint.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- En façade Sud-Est, une fenêtre en aluminium, double vitrage, deux vantaux coulissants.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Un aérateur au-dessus de la fenêtre.
- Un convecteur électrique APPLIMO.

F. Salle d'eau.

Accès par une porte isoplane.

Sol : carrelage bleu.

Plinthes carrelées, assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Une bouche de VMC en plafonnier.
- En façade Nord-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- Un lavabo en émail, avec robinet mitigeur.
- Meuble sous lavabo en aggloméré de bois, trois portes, en mauvais état.
- Crédençe faïencée.
- Un point lumineux en applique sur le mur Sud-Est.
- Prises électriques murales
- Une cabine de douche quart de cercle. Les portes sont coulissantes, en plastique. Mauvais état.
- Faïence à l'intérieur de la cabine de douche, en mauvais état.
- Robinetterie de la cabine de douche composée d'un robinet mitigeur à entraxe, flexible, douchette, tringle avec support pour douchette cassé. Robinetterie en mauvais état.

G. Cellier.

Accès depuis le dégagement prolongeant l'entrée par une porte isoplane.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Une bouche de VMC en plafonnier.

- Prises électriques murales
- En façade Nord-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Une arrivée d'eau et une évacuation des eaux usées.
- Un évier inox, un bac avecégouttoir, dans l'angle Est de la pièce.
- Meuble sous évier en aggloméré de bois.

H. Garage.

Accès depuis le dégagement prolongeant l'entrée par une porte isoplane équipée d'une serrure.
Accès depuis l'extérieur par deux portes sectionnelles, commandées manuellement.

Sol : dalle de béton à l'état brut.

Murs : parpaings à l'état brut. Cloison séparative avec le cellier en enduit plâtre traditionnel.

Plafond : hourdis de béton.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- En façade Nord-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage dormant.
- Un tableau électrique, et le disjoncteur principal.
- Compteur Linky.
- Raccord pour la bouteille de gaz alimentant la plaque de cuisson dans la cuisine.
- Un ballon d'eau chaude THERMOR d'une contenance de 300 litres.
- Prises électriques murales

I. Escalier.

Escalier quart tournant en bois, avec marches et contremarches. Limon à crémaillère en bois. Poteaux, balustres et main courante en bois.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupente : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en applique au mur, commandé par interrupteur.
- Une fenêtre de toit en pente VELUX, au niveau du pan de couverture Nord-Ouest.

II. ETAGE

A. Palier.

Sol : dalles de revêtement souple.

Plinthes en bois, peintes.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Deux arrivées de fils en plafonnier.
- Une trappe d'accès aux combles perdus.
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- Prises électriques murales

B. Salle de bains.

Accès par une porte isoplane.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupente et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Une fenêtre de toit en pente VELUX au niveau du pan de couverture Nord-Ouest.
- Prises électriques murales
- Un convecteur électrique sur la cloison séparative avec le palier.
- Un lavabo en émail. Robinet mitigeur.
- Meuble sous lavabo en aggloméré de bois, en mauvais état.
- Crédence faïencée autour du lavabo.
- Un miroir carré avec trois spots.
- Une baignoire en mauvais état. Cuve habillée de faïence. Robinetterie comprenant un bouchon, bouton de commande du bouchon, robinet mitigeur à entraxe avec inverseur, flexible, douchette, tringle avec support pour douchette (support cassé).
- Crédence faïencée entourant la baignoire.
- Une bouche de VMC en plafonnier au-dessus de la baignoire.

C. Chambre 1 à l'étage (à côté de la salle de bains).

Bâti de porte en pin, sans porte.

Sol : moquette.

Plinthes : non visibles.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupente et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Deux points lumineux en applique sur le mur Sud-Ouest.
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- Une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant, en façade Nord-Ouest.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Coffre de volet roulant en applique intérieur, équipé d'un aérateur.

D. Chambre 2 à l'étage (face à la chambre 1).

Accès par une porte isoplane.

Sol : moquette.

Plinthes en pin.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupente et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.

- Prises électriques murales
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- En façade Sud-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Volet roulant commandé manuellement.
- Coffre de volet roulant en applique intérieur, équipé d'un aérateur.

E. Chambre 3 à l'étage (à côté de la chambre 2).

Accès par une porte isoplane.

Sol : moquette.

Plinthes en pin.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupeute et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Prises électriques murales
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- En façade Sud-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Volet roulant commandé manuellement.
- Coffre de volet roulant en applique intérieur, équipé d'un aérateur.

F. Chambre 4 à l'étage (à côté de la chambre 3).

Accès par une porte isoplane.

Sol : revêtement souple

Plinthes en pin.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupeute et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Prises électriques murales
- Un convecteur électrique APPLIMO.
- En façade Sud-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- Volet roulant commandé manuellement.
- Coffre de volet roulant en applique intérieur, équipé d'un aérateur.

G. Sanitaire à l'étage.

Accès par une porte isoplane cassée.

Sol : carrelage.

Plinthes carrelées assorties au sol.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Plafond : enduit plâtre traditionnel. Une auréole autour de la bouche de VMC.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Une bouche de VMC en plafonnier.

- En façade Nord-Est, une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant.
- WC en émail. Système de demi chasse d'eau.
- Un lave-mains en émail avec robinet mitigeur.

H. Chambre 5 à l'étage (dans l'angle Nord).

Accès par une porte isoplane.

Sol : parquet flottant stratifié.

Plinthes en pin.

Murs : enduit plâtre traditionnel.

Soupende et plafond : enduit plâtre traditionnel.

Equipements :

- Un point lumineux en plafonnier commandé par interrupteur.
- Une fenêtre PVC blanc, double vitrage, simple battant, en façade Nord-Est.
- Un volet roulant commandé manuellement.
- Coffre de volet roulant en applique intérieur équipé d'un aérateur.
- Prises électriques murales
- Moyen de chauffage non visible (pièce encombrée).

I. Combles aménageables.

Les combles sont situés au-dessus du garage. Ils sont accessibles uniquement depuis la chambre 5 par une porte isoplane. La pièce est inaccessible en raison de l'encombrement de la chambre 5.

Sol : dalle de béton.

Soupende et plafond : sous-face de couverture ardoises sur voliges.

Equipements :

- Un point lumineux.
- Une fenêtre de toit en pente au niveau du pan de couverture Sud-Ouest du garage.

PARTIE II – EXTERIEUR

Maison :

La maison comprend une couverture en ardoises naturelles sur crochets inox. Faîtage en tuiles.

Les façades sont enduites.

Les descentes d'eaux pluviales sont en PVC, les gouttières sont métalliques.

Présence d'un point lumineux en applique à côté de la porte d'entrée.

Présence d'un point lumineux en applique au-dessus des portes de garage.

Terrain :

Le terrain comprend une allée partiellement gravillonnée.

Une boîte aux lettres est installée au niveau de cette allée, à proximité immédiate de la voie publique.

Le terrain est clôturé au niveau de la voie publique par un grillage métallique enchevêtré dans la végétation. Il n'y a pas de portail, l'allée étant clôturée par une petite chaîne en plastique.

Excepté l'allée et un passage menant de cette allée à la porte d'entrée de la maison, l'intégralité du terrain est envahie par la végétation, le rendant ainsi inaccessible.

Devant le garage est stationné une épave de véhicule automobile (véhicule Peugeot immatriculé AVOVENTES .

CONDITIONS D'OCCUPATION DES LIEUX

La maison est occupée par AVOVENTES à titre de résidence principale. Aucune information ne m'a été communiquée s'agissant de la composition du ménage, notamment concernant la présence éventuelle d'enfants.

SYNDIC DE COPROPRIETE

NEANT

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Chauffage : électrique.

Assainissement : faute d'interlocuteur, et eu égard à la configuration des lieux, je n'ai pas été en mesure de déterminer la nature individuelle ou collective de l'assainissement.

Mes descriptions étant terminées, je me suis retiré pour rédiger le présent acte en deux exemplaires, l'original sera conservé au rang des minutes de mon Etude et l'expédition sera remise entre les mains de ma requérante pour servir et valoir ce que de droit, et pour lequel j'ai vaqué tant pour le déplacement que pour les descriptions et la rédaction pendant une durée de 02 heures 30.

J'ai annexé au présent procès-verbal les 74 photographies que j'ai prises lors des descriptions.

Le présent acte comporte 59 pages, y compris les photographies annexées.

Julien PERTEL
Commissaire de Justice



PARTIE I – INTERIEUR

I. REZ-DE-CHAUSSEE



A. Entrée.



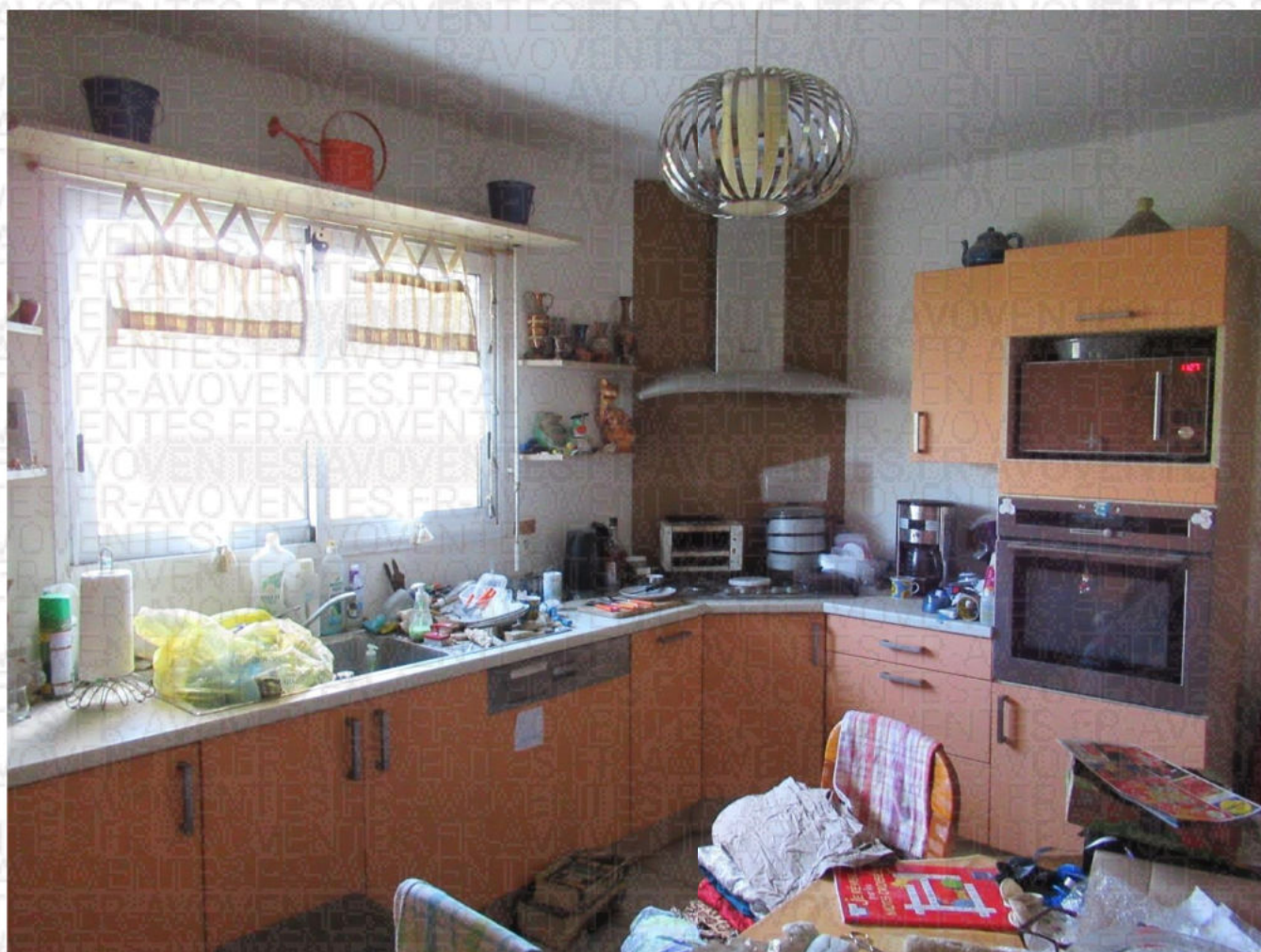




B. Sanitaire.



C. Cuisine.





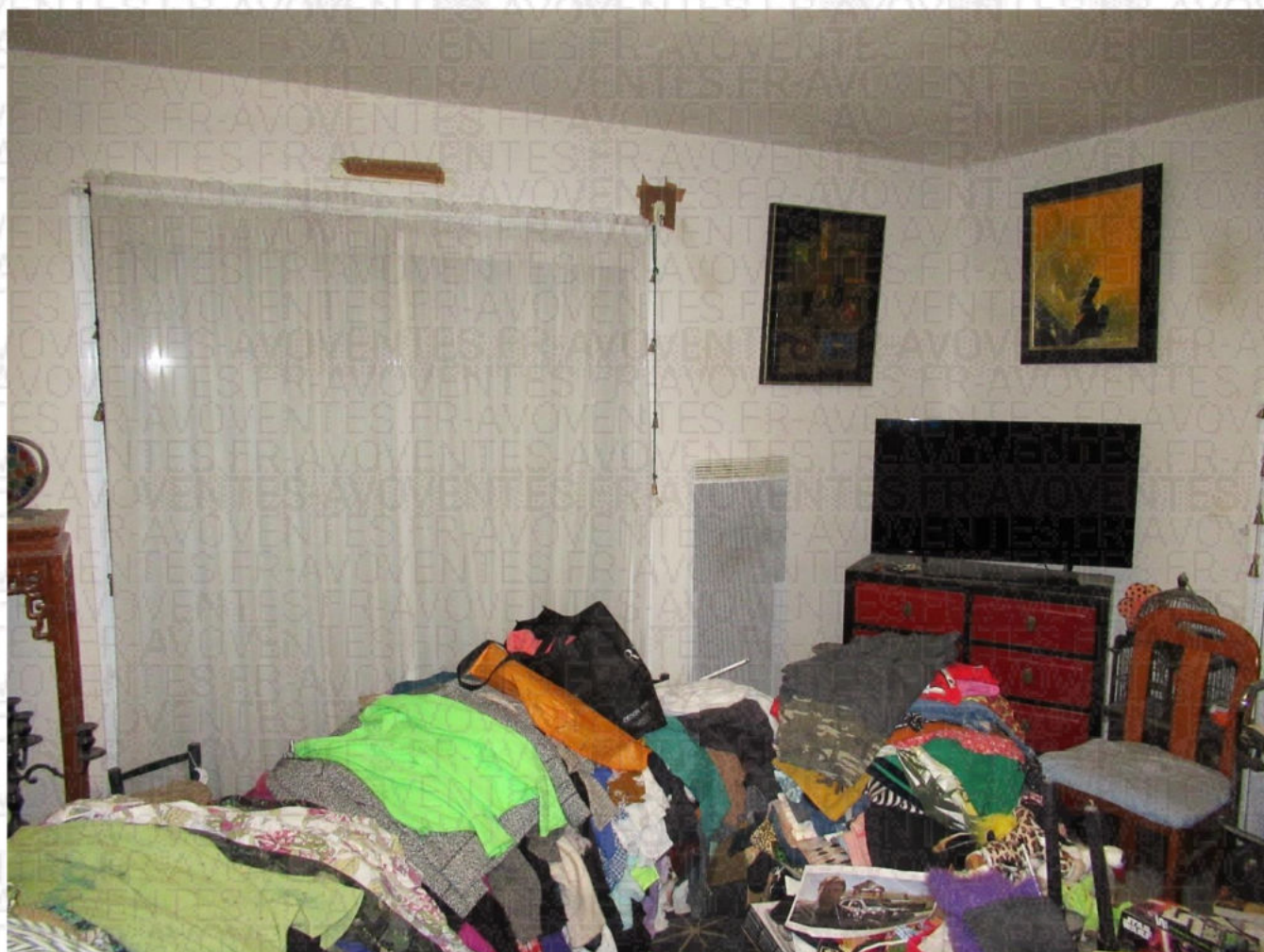




D. Séjour – salon.





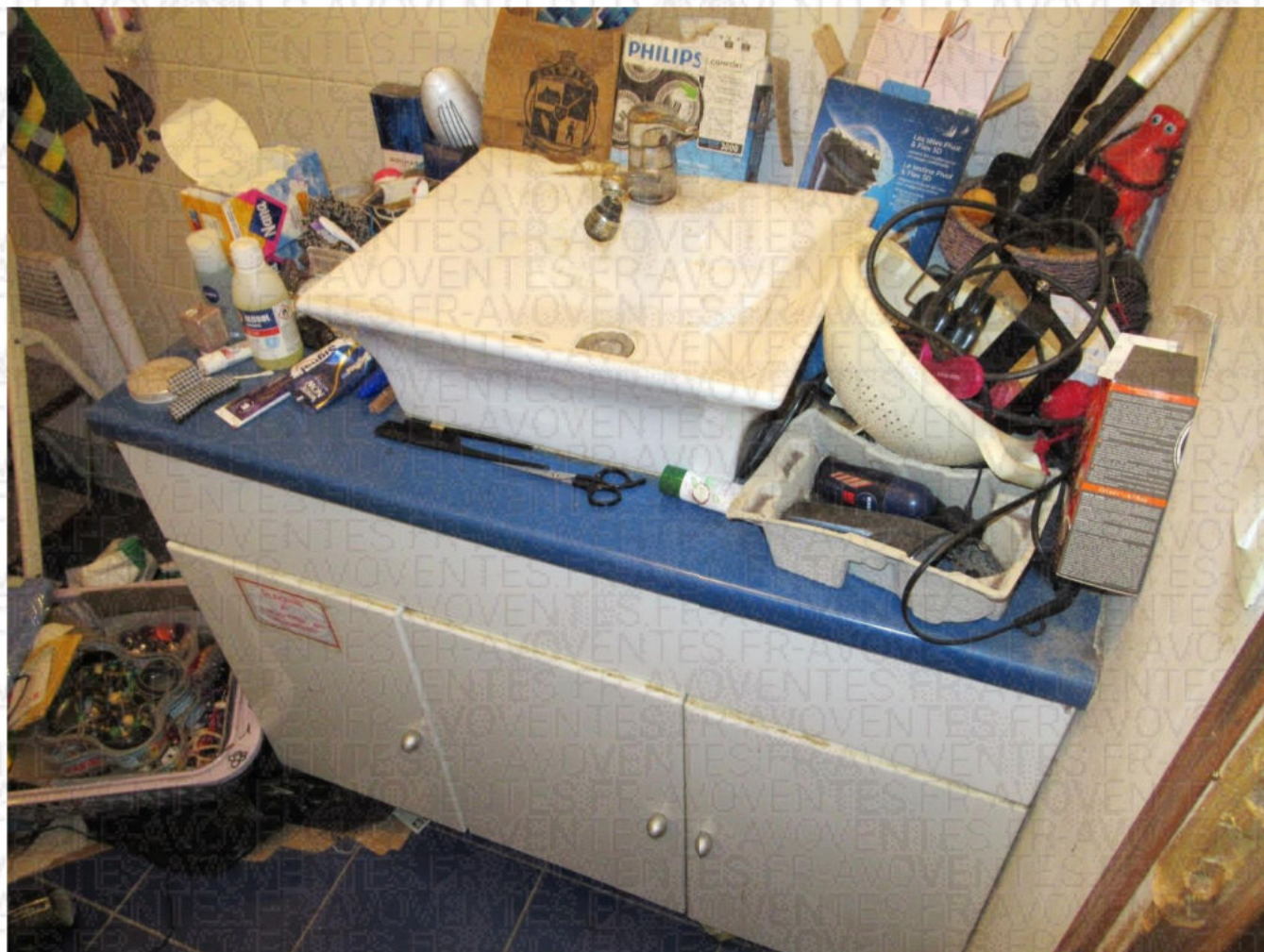


E. Chambre du rez-de-chaussée.



F. Salle d'eau.









G. Cellier.





H. Garage.









I. Escalier.





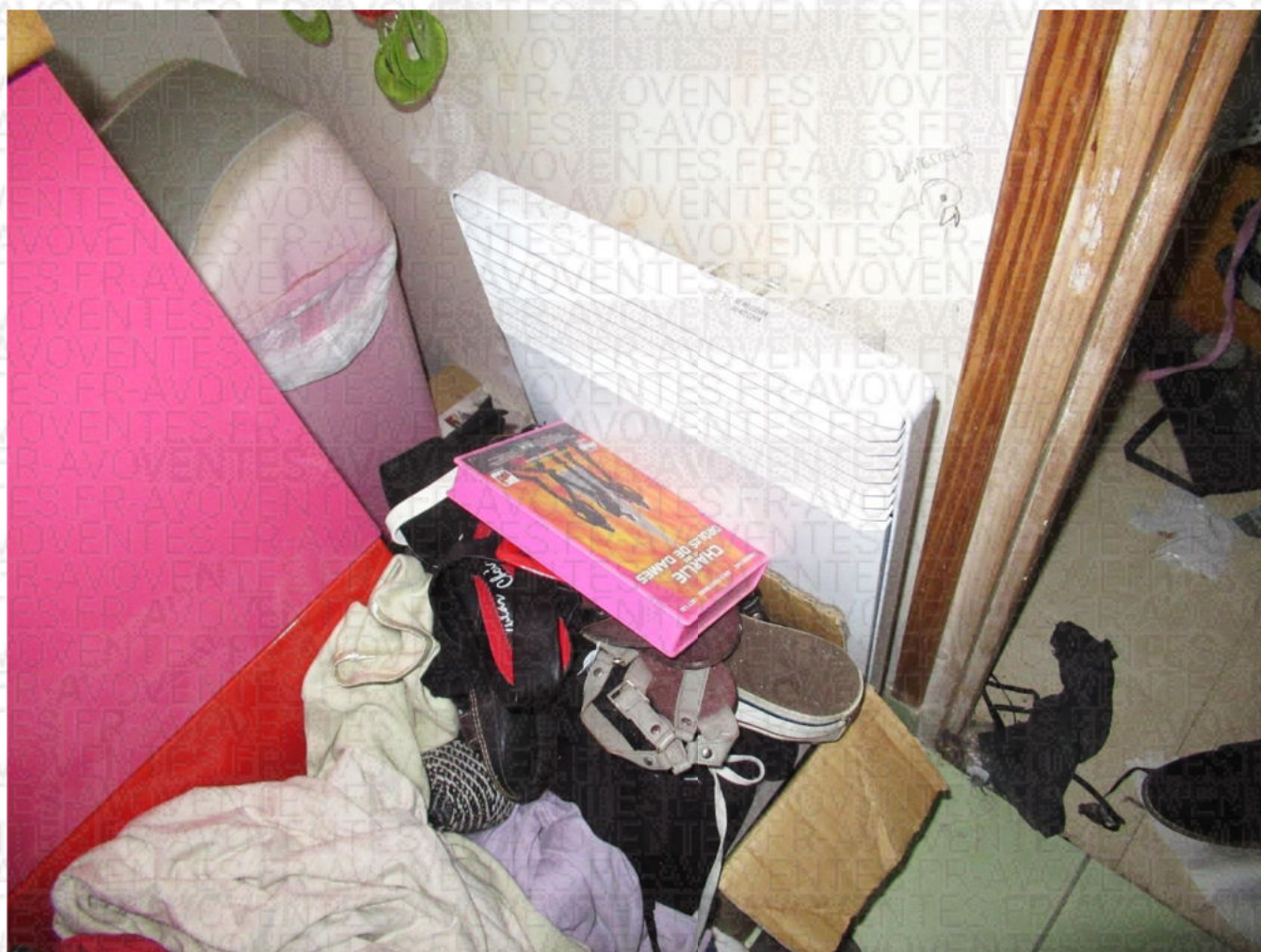
II. ETAGE

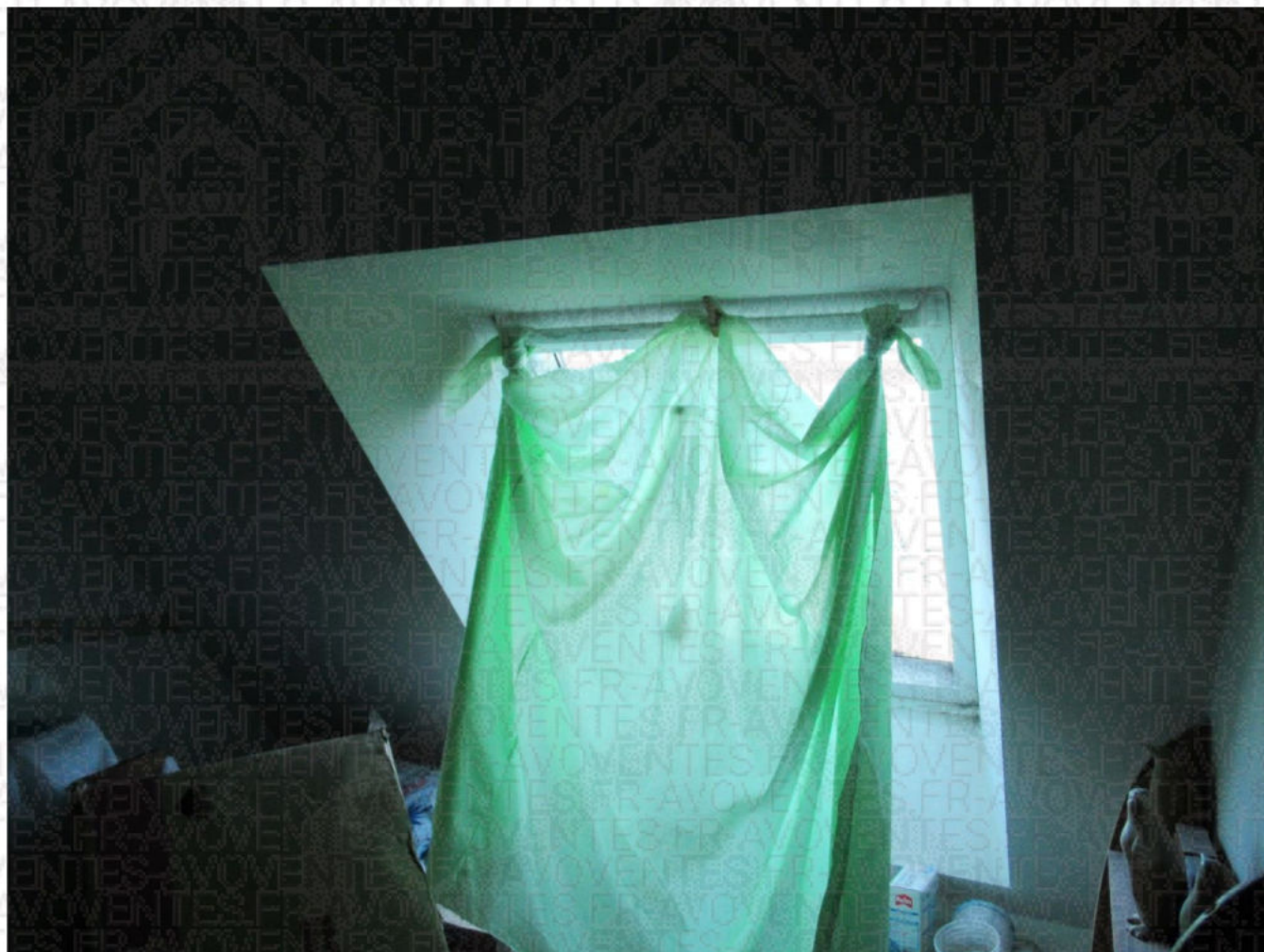
A. Palier.

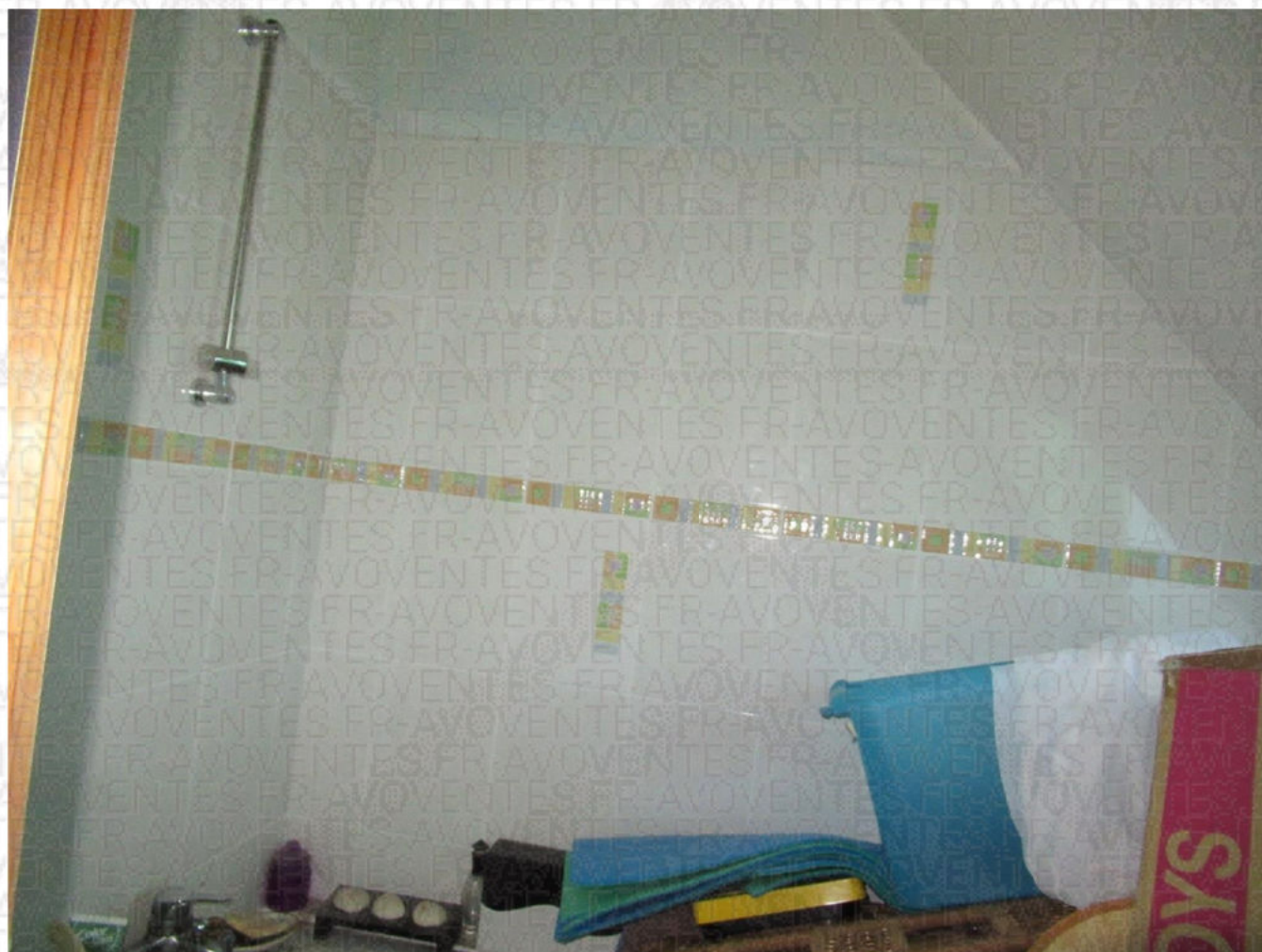




B. Salle de bains.







C. Chambre 1 à l'étage (à côté de la salle de bains).





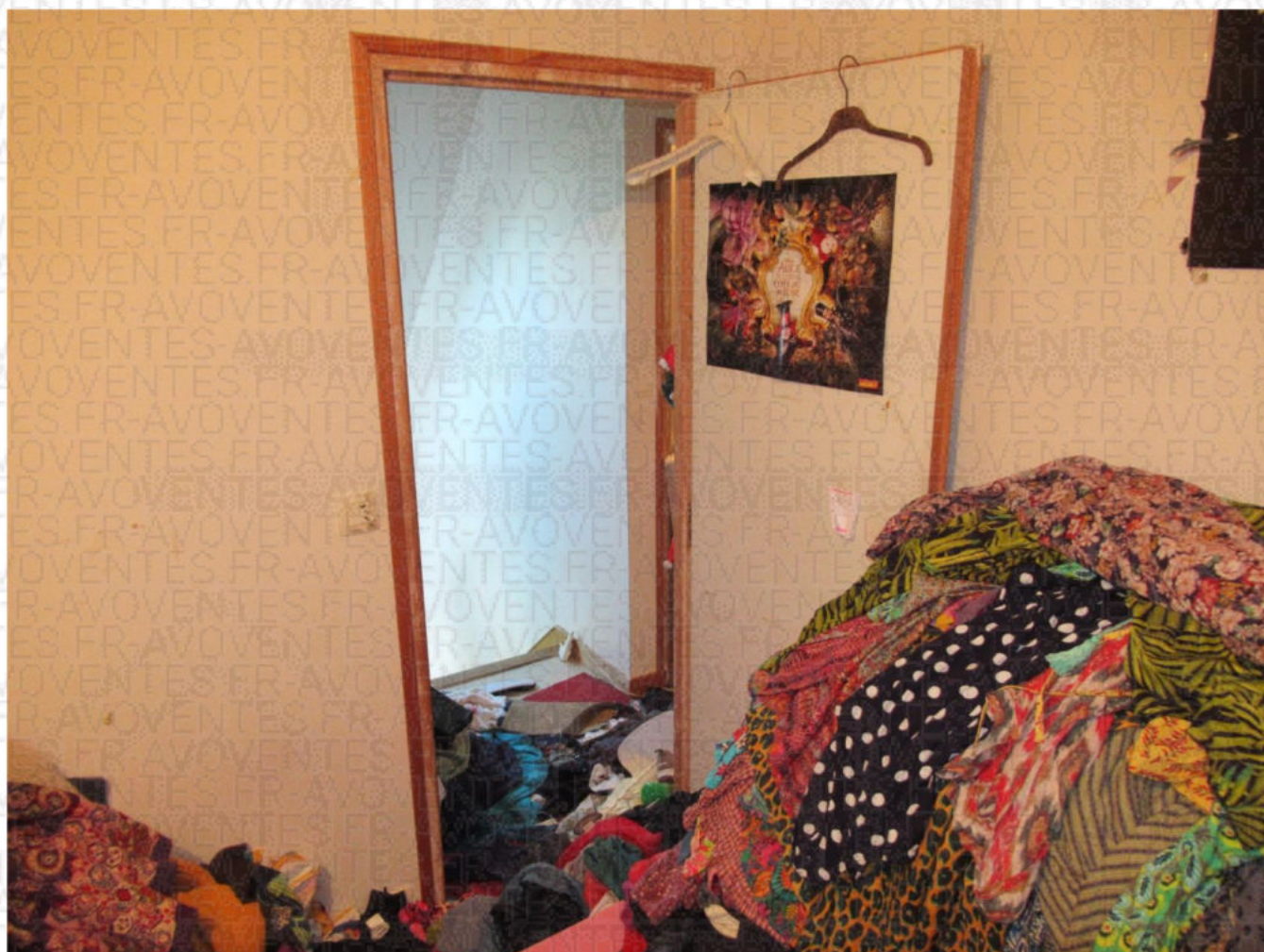
D. Chambre 2 à l'étage (face à la chambre 1).





E. Chambre 3 à l'étage (à côté de la chambre 2).





F. Chambre 4 à l'étage (à côté de la chambre 3).



G. Sanitaire à l'étage.





H. Chambre 5 à l'étage (dans l'angle Nord).



I. Combles aménageables.



PARTIE II – EXTERIEUR

Maison :





Terrain :







FIN DE L'ANNEXE
